

SPÉCIAL ÉLECTIONS CSE

FO est un syndicat réformiste, qui négocie pour obtenir des avancées pour tous les salariés par le biais du dialogue social.

Nous sommes coordonnés en 23 équipes qui font de FO, la 1ère organisation syndicale au niveau du Groupe Schneider en France et surtout la 1ère dans les Usines et Centres Logistiques.

FO A DÉFENDU LA PÉRENNITÉ DE NOTRE SITE EN DECIDANT DE SIGNER L'APC « DEMAIN »

Les élus FO ont continuellement interpellé la Direction du site à travers le CSE pour obtenir des réponses concrètes sur l'évolution des gammes de produits en lien avec nos activités. Les élus FO ont également interpellé les Directions du Groupe à son plus haut niveau avec des rencontres et des courriers adressés aux décideurs de la Stratégie du Groupe,

- Thierry Tricot, responsables de l'activité GSC Europe et Johan Romanteau Cluster GSC Electronics
- Mourad Tamoud, GSC Global

Nous avons obtenu « des garanties de maintien des emplois » de tous les salariés sur notre site suite à la régionalisation des différentes activités GSC en Europe et donc en France.

Pour assurer la compétitivité de notre belle usine, la Direction a engagé la négociation d'un Accord de Performance Collective (APC) intitulé « DEMAIN » qui redéfinit les horaires de travail des salariés en production (passage de tous en 2x8 et travail 5 jours par semaine)

En plus des contreparties obtenues d'une augmentation de salaire de 4% et de 19 jours de RTT, FO a revendiqué et obtenu une prime de 400€ brut pour toutes les personnes concernées par ces changements d'organisation et horaires.

FO a également obtenu un plan de recrutements externes pour maintenir les compétences sur notre site et ainsi prévoir le transfert de savoir-faire entre les prochains départs naturels (retraite ou mobilité) et nouveaux arrivants.

Ce plan de recrutements externes se définit comme suit :

- Sur la période de l'accord, entre 14 et 20 embauches dont 10 embauches en prime à la signature.
- Soit, un taux de remplacement oscillant entre 80% en hypothèse basse et 100% hypothèse haute ;

FO SIGNERA LE NOUVEL ACCORD SOCLE SOCIAL SUITE AU DEPLOIEMENT DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

A FO, les Ouvriers, Administratifs, Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise, Ingénieurs et Cadres sont défendus avec la même force, car le bien-être au travail, l'équilibre vie privée - vie professionnelle, l'évolution des conditions de travail (télétravail, droit à la déconnexion,...) nous concernent toutes et tous.

L'application au 1/1/2024 de la nouvelle convention collective de la Métallurgie à engager la négociation d'un nouvel accord sur l'élargissement du socle conventionnel commun à tous les salariés du groupe.

Cet accord groupe harmonise pour toutes les entreprises du groupe à compter du 1/1/2024 les garanties autour de :

- L'ancienneté : le calcul de la prime, la valeur du point
- Les congés pour événements familiaux et pour congés maternité
- Les règles applicables aux salariés cadres et noncadres
- Le travail en temps partiel
- Le temps de travail des cadres

Dans la foulée de cette accord groupe, d'autres thèmes sont à négocier localement :

- Conditions qui encadrent les forfaits heures et forfaits jours
- Les primes liées aux conditions de travail
- Sur ce dernier point, FO a revendiqué SEUL une augmentation de la prime d'équipe jour.
- D'une part en obtenant que cette prime soit mensuelle (qui n'est pas proratisée si absent pour maladie)
- D'autre part en revendiquant une augmentation de la prime à hauteur de minimum 120€ par mois.

FO a obtenu une prime d'équipe jour mensuelle de 90€ brut dès le mois de janvier 2024 et aussi une augmentation de 10€ brut/an jusqu'à atteindre 120€ brut en 2027 (hors NAO)

Pour que notre combat de tous les jours se transforme en une victoire pour TOUS, Apportez votre confiance en la transformant par un vote de confiance lors de vote !

FO A DÉFENDU VOTRE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS

Vos élus FO ont négocié et signé les accords NAO de ces dernières années.

Même si ce n'est jamais assez, dans la négociation et parfois en nous mobilisant, nous avons obtenu sur la mandature :

NAO	OETAM		ING/CADRE		ÉGALITÉ H/F
	BUDGET AG.	BUDGET AI.	BUDGET AG.	BUDGET AI.	
2019	1,2 %	1 %	0	2,2 %	0,3 %
2020	1 %	1 %	0	2 %	0,1 %
2021	0,5 %	0,9 %	0	1,4 %	0,1 %
2021 mars	Prime exceptionnelle de 1% du salaire annuel (mini 250 € / maxi 550 €)				
2022	1,9 % (mini 35 €)	1,2 %	0	3,1 %	0 %
2022 sept.	2 % + PPV de 600 € pour salaire de base inférieur à 2 800 €				
2023	4 % (mini 100 €)	1 %	2,7 %	2,3 %	0 %

	PAYÉ EN 2019	PAYÉ EN 2020	PAYÉ EN 2021	PAYÉ EN 2022
INTÉRESSEMENT %	6,23 %	8,05 %	5,9 %	8,38 %
SOMME MINI €	2 891 €	3 262 €	2 427 €	3 458 €
MOYENNE DES 4 ANNÉES : 3 310 €				

FO reste le syndicat « de la feuille de paie » en signant des accords (sinon rien ou si peu) et nous aurons, si votre confiance est renouvelée par votre vote, à obtenir de nouvelles avancées pour TOUS, de l'Ouvrier au Cadre, en obtenant un meilleur partage des profits.

PENSEZ Y AU MOMENT DE VOTER, votre voix sera notre FOrcé pour défendre vos intérêts.



Retrouvez-nous sur
www.fo-schneider.fr
@FO.Schneider.Electric



VOTEZ

Téléchargez
l'application mobile
FO Schneider Electric



Liste des candidats FO

CANDIDATS TITULAIRES

Collège	Prénom	NOM
1 ^{er} collège	Céline	SCHNOEBELEN
	Pascal	REINLEN
	Marie-Pierre	FISCHER
	Abdaziz	YENNAR

CANDIDATS SUPPLÉANTS

Collège	Prénom	NOM
1 ^{er} collège	Jean-François	FISCHER
	Christelle	MRAVLJA
	Abdaziz	YENNAR
	Céline	SCHNOEBELEN

Collège	Prénom	NOM
2 ^{er} collège	Gilles	MEYER

Collège	Prénom	NOM
2 ^e collège	Gilles	MEYER



Retrouvez-nous sur
www.fo-schneider.fr
@FO.Schneider.Electric



VOTEZ **FO**
Schneider Electric
ECKARDT

Téléchargez
l'application mobile
FO Schneider Electric

